

Académie de Toulouse

A
Le

Nom et adresse de l'établissement

M.,

Conformément aux décrets 85-924 du 30 août 1985 modifié, et 85-1348 du 18 décembre 1985 modifié, je vous informe que le conseil de discipline de l'établissement réuni le (date) a prononcé à l'encontre de votre enfant (nom, prénom) de la classe de (...) la sanction suivante :

Les faits qui ont motivé sa comparution devant cette instance sont les suivants :

.....
.....
.....

Votre enfant ou vous disposez de huit jours à compter de la réception de cette notification pour faire appel de la décision auprès du recteur. Cette procédure est obligatoire avant toute saisine du tribunal administratif.

En cas d'exclusion définitive :

Les renseignements concernant sa re-scolarisation pourront être fournis par les services de Monsieur l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale du Tarn – 3 rue Général Giraud – 81013 ALBI – n° de Tél. 05.63.49.51.00.

En accord avec votre enfant, vous pouvez faire appel de la décision du conseil de discipline, dans les huit jours, auprès de Monsieur le recteur. Cette procédure est obligatoire avant tout recours éventuel devant le tribunal administratif.

(formule de politesse)

Le chef d'établissement

Nom et adresse des destinataires